
BULLETIN SOCIAL

FAITS ET ŒUVRES

RÈGNE SOCIAL DU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS

QUELQUES-UNES DE SES MANIFESTATIONS CHEZ NOUS

Dans un document personnel, signé de sa main et qu'il faisait transmettre, le 12 mai dernier, au R. P. Mathéo Crawley-Boevey, l'apôtre par excellence et directeur général de l'œuvre de l'Intronisation du Sacré-Cœur dans les foyers chrétiens, Sa Sainteté le Pape Benoît XV exprimait comme suit son approbation et ses encouragements au mouvement d'extension du culte du Sacré-Cœur :

" Au directeur ainsi qu'aux membres de l'œuvre " DU RÈGNE SOCIAL DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS DANS LES FAMILLES CHRÉTIENNES ", nous accordons de grand cœur la bénédiction Apostolique, avec le souhait que leur croisade de foi et d'amour parvienne à mieux faire connaître Jésus-Christ, et à restaurer ses droits sur la famille et la société".

Depuis, c'est sous cette appellation, précisée par le Souverain Pontife lui-même, que se poursuit l'œuvre de l'Intronisation du Sacré-Cœur aux foyers chrétiens. Rien ne semble mieux convenir que de ranger sous la même rubrique tous les efforts divers, multipliés aujourd'hui dans le monde, plus que jamais, par une élite croissante d'âmes généreuses et dévouées, pour populariser et affermir la dévotion au Cœur sacré de notre Divin Maître, source et gage de salut, surtout aux heures d'épreuve que nous traversons.

Et nous sommes amenés de la sorte à présenter comme des " manifestations du règne social du Sacré Cœur de Jésus " quelques élans plus récents de la piété populaire envers le Sacré-Cœur, tels qu'ils se sont produits en nos milieux catholiques canadiens, depuis longtemps gagnés au joug adorable du Roi d'Amour.

Le 3 septembre courant, à Québec, ce fut d'abord la constitution définitive du Secrétariat diocésain de l'Intronisation, déjà établi, en principe, depuis près de deux ans, et le premier en notre pays. Il était suggéré par le Secrétariat international de Paray-le-Monial (France), au nom et par la volonté du R. Père Directeur général de l'Œuvre. Il se trouva implicitement approuvé et consacré par l'autorité suprême de Rome, le jour (21 juin 1917) où il eut l'honneur de recevoir, à son message de profonde gratitude, de sincère dévouement et de piété filiale envers le Saint-Père, à l'occasion de la fête du Sacré-Cœur (14 juin), la réponse suivante :